

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 27 novembre 2019 à 19 h 30.

Sont présents : Paolo Galati, président; Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; James Di Sano, Guy Gagnon, Anne McMullon et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, Anthony Beliotis et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; François Badin, directeur adjoint du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absents : Anick Brunet, Peter MacLaurin et Emilio Migliozi, commissaires.

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale.

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

HEURE : 19 h 30

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2019/11/27-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-191127-CA-0037

Adoptée à l'unanimité

Le président fait savoir que c'est avec regret que les commissaires MacLaurin et Migliozi sont absents.

2.0 Approbation du procès-verbal

2.1 18 octobre 2019

Approbation du
procès-verbal
18 octobre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Anthony Beliotis que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 18 octobre 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-191127-CA-0038

Adoptée à l'unanimité

2.2 23 octobre 2019

Approbation du
procès-verbal
23 octobre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 23 octobre 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-191127-CA-0039

Adoptée à l'unanimité

2.3 11 novembre 2019

Approbation du
procès-verbal
11 novembre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 11 novembre 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-191127-CA-0040

LA MOTION EST ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
Voix POUR	Tara Anderson, James Di Sano, Guy Gagnon, Paolo Galati, Stéphane Henley, Vicky Kaliozakis, Anne McMullon, Bob Pellerin, Melissa Wall
Abstention	Anthony Beliotis

3.0 Période de questions

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale passe en revue la procédure à suivre pendant la période de questions et ajoute qu'aucune question écrite n'a été reçue pour la première période de questions.

4.0 Rapport du président

Le président lit le texte suivant :

J'aimerais commencer mon rapport en indiquant l'importance de protéger les droits de la minorité anglophone contre le projet de loi 40.

Au-delà de son caractère fondamentalement antidémocratique ayant pour effet de démettre de leurs fonctions des représentants dûment élus dans le réseau francophone et de compliquer la démarche des contribuables qui souhaiteraient se présenter aux élections dans les futurs centres de services anglophones, le projet de loi 140 représente une atteinte aux droits constitutionnels de la communauté de langue anglaise au Québec.

En tant que contribuable et citoyen d'une communauté minoritaire au Québec, je dois insister sur notre droit d'élire, de façon libre et juste, les représentants de la commission scolaire ou de se présenter aux élections, sans subir des limitations à ce droit, comme le propose cette loi compliquée.

Il s'agit d'un projet de loi qui ne tient pas compte du facteur le plus important : la réussite éducative. De quelle façon augmenterons-nous le taux de réussite de nos élèves en vertu de ce nouveau modèle?

Certaines commissions scolaires anglophones du Québec affichent le taux de réussite le plus élevé de la province, soit de 86 % (ce taux est documenté).

Cette réussite est le résultat direct du degré d'engagement des membres de notre communauté envers nos établissements et commissions scolaires anglophones. Nous prenons très au sérieux notre devoir de contrôle et de gestion du système scolaire anglophone au Québec. En vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, c'est aussi notre droit.

*Le conseil des commissaires a de vives préoccupations au sujet du projet de loi et de la façon dont le gouvernement de la CAQ a décidé d'aller de l'avant sans mener une vraie consultation. Comme j'ai indiqué plus haut, il n'est nullement mentionné ni démontré que ce projet de loi contribuera à la réussite scolaire, alors que celle-ci représente notre mission première. Ainsi, nous vous avons fait parvenir un courriel contenant des **liens menant à une lettre que nous vous encourageons à lire, à adapter selon votre situation, à signer et à transmettre au ministre de l'Éducation** si vous souhaitez vous-même exprimer vos préoccupations sur le projet de loi 40.*

Il poursuit en présentant son rapport mensuel, qui comprend sa participation aux événements suivants :

- 28 octobre 2019 – Séance d'information à la Commission scolaire de Laval sur le projet de loi 40 : *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Le commissaire Migliozi a également assisté à la séance.
- 1^{er} et 2 novembre 2019 – Session de perfectionnement professionnel de l'automne et assemblée générale annuelle de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Le président était accompagné de la vice-présidente Vicky Kaliozakis, des commissaires Peter MacLaurin et Bob Pellerin, et de la commissaire-parent Tara Anderson. La session de perfectionnement professionnel portant sur l'importance de la gouvernance scolaire et de la réussite éducative.
- 4 novembre 2019 – Dépôt à l'Assemblée nationale du mémoire de l'ACSAQ sur le projet de loi 140. Plusieurs membres de l'ACSAQ étaient présents. Le mémoire contient la position de l'ACSAQ, les éléments à améliorer pour mieux protéger les droits de la minorité anglophone, et les forces du secteur anglophone relativement aux taux de réussite éducative.
- 6 novembre 2019 – Cérémonie de remise de prix décernés par l'organisme Quebec Community Groups Network (QCGN). Les prix *Sheila and Victor Goldbloom Community Service Award* et *Young Quebecers Leading the Way* visent à reconnaître le travail de deux personnes ayant contribué à la vitalité et à une meilleure compréhension de la communauté anglophone du Québec.
- 8 novembre 2019 – *Cirque en soirée* à l'école primaire Genesis. Félicitations au Genesis Home and School Association pour cette soirée réussie. Ce genre d'événement ne pourrait avoir lieu sans la participation de la communauté scolaire. Les élèves sont chanceux de bénéficier d'événements organisés par la communauté scolaire, car ceux-ci ont un lieu direct avec la réussite scolaire. Les commissaires Anick Brunet et James Di Sano étaient également présents.
- 9 novembre 2019 – Célébrations commémorant le 75^e anniversaire de l'organisme Quebec Federation of Home and School Associations (QFHSA).
- 10 novembre 2019 – Cérémonie du jour du Souvenir à Laval pendant laquelle une couronne de fleurs a été déposée avec l'aide des élèves de l'école primaire Jules-Verne. La vice-présidente Vickly Kaliozakis, les commissaires James Di Sano et Bob Pellerin, et la commissaire-parent Tara Anderson ont aussi assisté à l'événement.
- 14 novembre 2019 – Fondation du Cosmodôme. La Fondation vient en aide aux enfants défavorisés ou en situation d'adversité en leur permettant d'avoir accès aux divers programmes offerts par le Cosmodôme pour stimuler leur intérêt aux sciences de l'espace.
- 20 novembre 2019 – Activités organisées par la Ville de Laval pour souligner la Journée mondiale de l'enfance, un événement annuel en soutien aux droits des enfants. Le 20 novembre marque le jour de l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la *Déclaration des droits de l'enfant* en 1959 et de la *Convention relative aux droits de l'enfant* en 1989. Le commissaire Emilio Migliozi et le président du comité de parents, Adam Gordon, ont également pris part aux activités.
- 22 novembre 2019 – La première foire officielle STIAM organisée par l'école primaire Our Lady of Peace. L'événement s'est avéré une vraie réussite grâce à la participation de 150 élèves et de tous les membres du personnel de l'école. Le commissaire James Di Sano était également présent. Le codage, la programmation de robots, des défis pour tester le cerveau et des voyages virtuels faisaient partie des activités pratiques et dirigées par les élèves. Des félicitations vont à la directrice, au personnel, aux élèves et aux bénévoles, dont l'organisme de participation des parents.

5.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en faisant savoir qu'elle a assisté sensiblement aux mêmes événements que le président. Elle commente sa participation comme suit :

- 26 octobre 2019 – Cérémonie de remise de diplômes à l'école secondaire de Joliette. C'était une belle cérémonie au cours de laquelle chaque membre du personnel a livré un message personnalisé aux finissantes et finissants.
- 30 octobre 2019 – Visite du Centre de la nature et des sciences d'Arundel en compagnie de représentants de la Commission scolaire de Laval dans le cadre d'un possible partenariat pour l'utilisation du centre. Une demande de subvention a été déposée. Si celle-ci est accordée, la somme totale de 13 000 \$ sera allouée à l'utilisation du centre par les deux commissions scolaires.
- October 31, 2019 – Célébrations de l'Halloween au centre administratif avec une activité de renforcement d'équipe, soit un concours de décoration de citrouilles. Le Service des ressources financières a remporté le prix du concours (une collation santé).
- 5 novembre 2019 – Deuxième séance d'information annuelle pour les personnes souhaitant en apprendre davantage sur le rôle d'administrateur. En tout, 30 personnes ont assisté à la séance, dont 25 % provenant de l'extérieur de la commission scolaire. Après la séance, un sondage a été envoyé à toutes ces personnes.
- 7 novembre 2019 – Premier événement organisé par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL) sur le réseautage en communication. Cet événement répond à l'une des priorités de la commission scolaire, soit le perfectionnement professionnel. La directrice générale salue l'initiative de l'AASWL.
- 11 novembre 2019 – Participation à la cérémonie du jour du Souvenir à l'école secondaire de Rosemère, dirigée par les élèves.
- 18 au 22 novembre 2019 – Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation. Chaque membre du personnel professionnel a reçu à son domicile un certificat de reconnaissance;
- 19 novembre 2019 – L'événement *Coffee with the DG* à l'école primaire Mountainview.
- 22 novembre 2019 – Participation à la toute première foire STIAM de l'école primaire Our Lady of Peace. Tous les membres du personnel de l'école étaient présents pour soutenir les élèves.
- 27 novembre 2019 – L'événement *Coffee with the DG* à l'école primaire Terry-Fox.
- 27 novembre 2019 – L'événement *Congrès main-d'oeuvre Lanaudière*. À l'invitation de Services Québec, la commission scolaire y avait son kiosque pour présenter ses programmes de formation professionnelle et les formations offertes par son service aux entreprises. Le directeur général adjoint y était présent pour représenter la commission scolaire à l'événement.

La directrice générale rappelle aux commissaires que l'événement *Embracing Diversity / Mieux comprendre la diversité* sera présenté pour la première fois en anglais les 29 et 30 mars 2020 à l'école secondaire Laval Senior. Le coût est de 125,00 \$ par personne. Des remerciements vont à Stéphane Henley, commissaire-parent pour les élèves ayant des besoins particuliers, à l'équipe des Services pédagogiques et aux membres du comité pour leur participation à l'organisation de cet événement.

6.0 Affaires découlant du procès-verbal

6.1 Jeux du Québec

En réponse aux questions et aux préoccupations, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport apporte les précisions suivantes :

- Si cela s'avère nécessaire, des dispositions seront prises concernant l'école d'été en 2020. À l'heure actuelle, toutefois, il ne semble pas y avoir de conflits majeurs.
- Le nombre d'athlètes à accueillir à l'école secondaire Laval Senior n'est pas connu pour l'instant, mais nous obtiendrons la réponse et en aviserons les commissaires.
- Les travaux de rénovation à l'école secondaire Laval Senior sont en cours. La fin des travaux est prévue en juillet.

Jeux du Québec

Protocole d'entente

CC-191127-MR-0041

ATTENDU QUE le comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec 2020 a demandé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de conclure une entente avec celui-ci pour l'utilisation des salles de classe, de l'auditorium, des gymnases, des douches, de la cafétéria et des autres aires publiques des écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior pour accueillir les délégations d'athlètes;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170927-0021 approuvant l'utilisation des écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior pendant la Finale des Jeux du Québec 2020, du 15 au 25 juillet 2020, inclusivement;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été informée récemment d'un changement apporté aux dates de la Finale des Jeux du Québec 2020;

ATTENDU QUE la Finale des Jeux du Québec 2020 aura maintenant lieu du 26 juillet au 12 août 2020, inclusivement;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation de la Direction, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'utilisation des écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior pendant la Finale des Jeux du Québec 2020, du 26 juillet au 12 août 2020, inclusivement;

ET QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

7.0 Décisions du conseil

7.1 Ressources matérielles et transport

7.1.1 Répertoire de professionnels – Architectes et ingénieurs

Répertoire de professionnels

Architectes et ingénieurs

CC-191127-MR-0042

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170524-MR-0089 approuvant la publication d'un avis public de qualification des prestataires de services pour la création d'un répertoire de professionnels (architectes, ingénieurs civils, ingénieurs en structure, ingénieurs mécaniciens, ingénieurs électriciens et ingénieurs en géotechnique) pour une période de trois ans, dans le cadre de projets dont le total des honoraires professionnels est inférieur à 101 100,00 \$;

ATTENDU QUE ce processus comprend la préparation de l'avis public de qualification et la mise sur pied d'un comité de sélection;

ATTENDU QUE, pour la dernière et troisième année de la période de validité de la liste, un avis public de qualification a été publié dans le but de permettre à d'autres prestataires de services de se qualifier, et que des soumissions ont été reçues le 26 septembre 2019;

ATTENDU QUE les soumissions doivent être étudiées par un comité de sélection composé d'un secrétaire et d'au moins trois membres;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 4 novembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout de firmes qualifiées au répertoire de professionnels pour des projets dont le total des honoraires professionnels est inférieur à 101 100,00 \$, conformément au document n° SWLSB-2019/11/27-MR-001;

ET QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2 Projet écoénergétique – Autorisation d'emprunts

Le commissaire Guy Gagnon indique que la garantie d'économies de ce projet a été faite par écrit.

En réponse aux questions, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport apporte les précisions suivantes :

- Certaines mesures portent sur l'équipement devant être remplacé.
- Le calendrier du projet est d'approximativement 18 mois et les travaux commenceront au mois de mars 2020.

Projet écoénergétique

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180627-MR-0159, approuvant en principe le projet de bâtiments écoresponsables, et la résolution n° CC-180705-MR-0004, approuvant la composition du comité de sélection;

Autorisation d'emprunts

CC-191127-MR-0043

ATTENDU QUE, le 19 mars 2019, le comité de sélection a procédé à une évaluation qualitative de chaque soumission;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190327-MR-0151, confiant à l'entreprise Ecosystem le mandat de mener une étude de faisabilité détaillée;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 29 du décret n° 532-2008 adopté le 28 mai 2008, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a octroyé le contrat à l'entrepreneur ayant présenté la soumission comportant la valeur économique pondérée la plus élevée, soit l'entreprise Ecosystem;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a invité les commissions scolaires à réaliser des travaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et a approuvé une nouvelle mesure en ce sens (la mesure 50643 – Établissements écoresponsables);

ATTENDU QU'à la suite de cette étude de faisabilité détaillée, l'entreprise Ecosystem a établi le coût du projet soutenu par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à 6 145 500,33 \$, avant les taxes, ou 6 568 725,57 \$, taxes nettes, moins le montant de 1 500 000,00 \$ provenant de la mesure 50621 (Maintenance des bâtiments), portant le coût total à 4 840 868,88 \$, avant les taxes, ou 5 174 247,42 \$, taxes nettes;

ATTENDU QUE la mesure 50643, d'autres incitatifs financiers et les remboursements d'impôt réduiront la responsabilité financière de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à un montant net de 2 408 729,00 \$, avec un prix de revient indexé de 10,2 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente une demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'emprunter, dans le cadre de la mesure 50643, un montant de 4 840 868,88 \$, avant les taxes, ou 5 174 247,42 \$, taxes nettes, pour réaliser le projet de bâtiments écoresponsables, conformément aux détails fournis dans le document n° SWLSB-2019/11/27-MR-002;

ET QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

8.0 Points d'information**8.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Aucun rapport n'est présenté.

8.2 Rapport des commissaires-parents**8.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport du comité de parents est compris au fichier de la séance.

8.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le commissaire-parent Stéphane Henley informe les commissaires que la rencontre du 19 novembre a été annulée en raison du mauvais temps et qu'elle aura maintenant lieu le 3 décembre prochain.

8.3 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

9.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

11.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

12.0 Clôture

Le président souhaite à nouveau la bienvenue à la directrice du Service des ressources humaines qui s'était absentée brièvement.

Il poursuit en remerciant les personnes dans la salle de leur soutien continu à la commission scolaire, qui se manifeste par leur présence aux séances du conseil des commissaires.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 14

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 11 décembre 2019